



Procès-verbal de la cinquante-neuvième assemblée, assemblée ordinaire du conseil d'administration tenue le jeudi 16 février 2023 au Sportplex, salle polyvalente #1 à 13h30

PRÉSENCES :

↵	Alain Dubuc ,	Beauharnois, administrateur siège n° 1
↵	Francis Laberge	Beauharnois, administrateur siège n° 2
↵	Eric Allard	Châteauguay, administrateur, siège n° 1
↵	Marie-Louise Kerneïs	Châteauguay, administrateur siège n° 2
↵	Éthier, Joëlle	Secrétaire-trésorière et directrice générale de la Régie

AUTRES PRÉSENCES :

Frédéric Pépin	Direction de la Vie citoyenne, ville de Châteauguay
Emie Guindon	Directrice générale adjointe de la Régie
Thérèse Gaumont	Adjointe administrative, Régie

SUJET TRAITÉ

SUIVI

1. CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Le quorum étant atteint, le président déclare l'assemblée ouverte.

2. AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

2023-430 Le président demande l'ajournement de la séance pour fin de discussion

Il est proposé par monsieur Alain Dubuc, appuyé de madame Marie-Louise Kerneïs et résolu à l'unanimité, d'ajourner la séance pour une période temporaire, le temps de permettre aux membres du conseil d'administration de discuter d'un point à l'ordre du jour il est 13h33. :

ADOPTÉ

3. REPRISE DE LA SÉANCE

2023-431 Les personnes présentes ayant été invitées à reprendre place, il est proposé par monsieur Alain Dubuc, appuyé de madame Marie-Louise Kerneïs et résolu à l'unanimité, de reprendre la séance précédemment ajournée, il est 13h44

ADOPTÉ

4. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2023-432

Il est proposé par monsieur Alain Dubuc, appuyé de monsieur Francis Laberge et résolu à l'unanimité, d'adopter l'ordre du jour tel que déposé ;

- Adoption de l'ordre du jour ;
- Échelle salariale 2023 des postes du Complexe aquatique extérieur ;
- Liste des dépenses passées au compte du 1^{er} décembre 2022; au 31 janvier 2023
- Rapport des dépenses par poste budgétaire en date du 31 janvier 2023
- Appel d'offres de la phase II – Complexe aquatique intérieur
- Prochaine assemblée
- Varia ;
- Période de questions;
- Levée de la Rencontre ;

ADOPTÉ.

5. ÉCHELLE SALARIALE 2023 DES POSTES DU COMPLEXE AQUATIQUE EXTÉRIEUR

2023-433 **ATTENDU QUE**, la grille salariale actuelle des postes aquatiques ne correspond plus à la réalité du marché ;

ATTENDU QUE, l'augmentation considérable à venir du salaire minimum à 15,25 \$;

ATTENDU QUE, l'ARAQ a partagé un rapport d'analyse, des conditions d'emploi et d'une échelle salariale de référence pour le secteur aquatique au Québec en 2022 ;

ATTENDU QUE, la directrice générale, a transmis une proposition salariale 2023, pour son personnel aquatique basée sur ce rapport ;

ATTENDU QUE, cet ajustement a pour but d'attirer le personnel nécessaire au bon déroulement de la saison estivale 2023, et ce dans le respect du budget déposé ;

Il est proposé par monsieur Alain Dubuc, appuyé de monsieur Francis Laberge et résolu à l'unanimité, de permettre à la directrice générale d'appliquer l'échelle salariale aquatique 2023 tel que déposé.

ADOPTÉ.

6. LISTE DES DÉPENSES PASSÉES AU COMPTE – DU 1^{er} DÉCEMBRE 2022 AU 31 JANVIER 2023

La directrice générale dépose la liste des dépenses de décembre 2022 et de janvier 2023

DÉPÔT SEULEMENT

7. RAPPORT DES DÉPENSES PAR POSTES BUDGÉTAIRES EN DATE DU 31 JANVIER 2023

La directrice générale, dépose sont rapport 2022 et 2023

DÉPÔT SEULEMENT

8. APPEL D'OFFRES DE LA PHASE II – COMPLEXE AQUATIQUE INTÉRIEUR

ATTENTU QUE, la Régie désire réactiver un processus d'appel d'offres sur SEAO pour le projet du complexe aquatique intérieur ;

2023-434

ATTENDU QU'UN, rapport d'études de faisabilité des différentes options a été déposé par les architectes et ingénieurs au dossier ;

ATTENDU QUE, le PFT et le devis technique dissociera en trois (3) options : Bassin 25mx25m, portion jeux d'eau et un bassin récréatif familial pour un meilleur contrôle des coûts lors du processus d'appel d'offre ;

Il est proposé par monsieur Alain Dubuc, appuyé de monsieur Francis Laberge et résolu à l'unanimité, de permettre à la directrice générale de signer les offres de services et d'entamer la révision du PFT et des devis de performance ainsi que de lancer un troisième processus d'appel d'offres sur SEAO, dans le respect de l'option 3.0 bonifié tel que discuté lors de l'ajournement. Se référer aux documents transmis aux administrateurs.

ADOPTÉ.

9. PROCHAINE ASSEMBLÉE

La prochaine assemblée ordinaire du conseil d'administration se tiendra le jeudi 20 avril 2023 à 13h30, à la salle polyvalente #1 du Sportplex, au 195, boulevard Brisebois, Châteauguay.

10. VARIA

11. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question

12. LEVÉE DE LA RENCONTRE

Il est proposé par Alain Dubuc, appuyé par Francis Laberge et résolu unanimement, de clore la séance;

La rencontre est levée, l'ordre du jour étant épuisé. Il est 13h48



Éric Allard

Président du conseil d'administration



Joëlle Éthier,

Secrétaire-trésorière